



# REUNIONS CE AVRIL 2008

## LCL LE CREDIT LYONNAIS - DDR NORD OUEST

Deux réunions de CE se sont déroulées lors de ce mois d'avril, l'une le 16 (ordinaire) et l'autre le 24 (séance supplémentaire). Lors de cette dernière la CGT s'est exprimée sur la déclinaison locale de la mise en place de Crescendo 2 sur le périmètre de la DDR NORD OUEST.

VOIR DECLARATION EN PAGE 3

Comme indiqué dans le projet Crescendo 2, le programme d'automatisation de nos agences va être accéléré. C'est pourquoi la présentation de 4 agences a été faite dans la foulée du vote sur crescendo 2.

**3 agences sur la DR Nord Pas de Calais  
LA MADELEINE / WATTIGNIES /  
HENIN BEAUMONT  
Et 1 sur la DR de Picardie :  
AMIENS LES HALLES**



Comme nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises, l'ensemble de ces travaux est plus que nécessaire, nous y sommes favorables et comment ne pas l'être !! Mais encore une fois, il est important de souligner que ces rénovations se font dans le cadre de l'automatisation, concept porteur à terme de SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ;

Sur l'ensemble de ces agences, des points se recoupent. On assiste sur l'ensemble de ces dossiers à des présentations très disparates, on peut même dire que l'ensemble de la DdR n'est pas sur la même longueur d'onde. Chaque DR travaillant différemment - des visions de l'aménagement d'une agence opposées - conception des dossiers plus ou moins travaillée - ...

Les normes LCL sur les agences automatisées prévoient des podiums

d'accueil espacés dans l'agence, la CGT a redit toute la problématique d'installer ces postes écartés l'un de l'autre. On le voit dans les agences déjà équipées, la confidentialité n'est pas respectée (vision des écrans par les clients), contournement du podium par les clients.

La Direction a pris l'engagement de discuter - lors de la réunion du Jeudi par exemple - avec les collègues concernés par une rénovation pour pouvoir placer correctement les postes d'accueil...

Dans l'une des agences présentée, nous voyons combien le concept n'est pas respecté. Un plan est validé avec un bureau destiné à la réception clientèle par un conseiller de l'accueil, et noté à 7 m2 !! ... obligeant à supprimer quelques meubles dans ce bureau !!

# LES EFFECTIFS

Chaque trimestre, un point est fait par la Direction sur l'évolution des effectifs  
Pour le 1<sup>er</sup> trimestre, voici quelques chiffres

POSTES VACANTS (AU 31 MARS) : 9  
7 en Picardie / 1 en Seine et Eure  
1 à l' UAC de Rouen  
ALD : 54 dont 44 en BAP

Direction / au 31 mars 2008	Nombre de personnes
DR PICARDIE	302
DR NORD PAS DE CALAIS	451
DR SEINE ET EURE	288
DR HTE NORMANDIE OUEST	204
ACL	85
DMEI	68
DSCF UAC ROUEN	64
DSCF UAC ROUBAIX	87

sur Internet [www.brefinfoscgt.org](http://www.brefinfoscgt.org)



*Le plan d'entreprise Crescendo 2 a pour objectif de faire de LCL - LE CREDIT LYONNAIS – à horizon 2010, donc en moins de 2 ans, une banque moderne, une banque adaptée à l'évolution de son environnement, un acteur de référence au sein du groupe CASA.*

*Ce qui suppose qu'il ne l'était pas jusqu'à présent ? ?*

*Pour cela vous envisagez de revoir l'optimisation du maillage du réseau par un développement sur des zones porteuses dans notre DdR, vous ciblez uniquement Amiens et Lille par contre d'ores et déjà vous envisagez l'abandon de certaines zones en secteur diffus et vous programmez la fermeture de 3 agences.*

*Vous vous basez également sur une accélération du programme d'automatisation des agences qui devrait être terminé à fin 2009. Ce qui génère de la précipitation, de l'incohérence.*

*En matière de travaux vite et bien ne sont pas toujours compatibles.*

*Cela se fera avec un budget de l'ordre de 46 millions d'euros. Que se passera-t-il en cas de dépassement ?*

*Fermatures d'agences ? Travaux au rabais ?*

*Vous envisagez également la création de 2 nouveaux métiers : conseiller immobilier et attaché commercial. Si nous pouvons être d'accord avec des mises en situation de salariés ou la reconnaissance d'une certaine spécialisation, nous ne pouvons accepter que ces postes soient créés par arbitrage et donc au détriment de la force commerciale globale de la DdR.*

*En outre cela posera problèmes l'organisation au quotidien du travail, car qui sera prioritaire l'accueil ou la réalisation des objectifs ? La réception des prospects PI ou la vente d'autres produits ?*

*Votre objectif d'un coefficient d'exploitation à 65% est uniquement basé sur la suppression d'emplois - 173 pour notre DdR - et une réorganisation qui s'articule autour de transferts d'activités. Si cet objectif n'est pas atteint que se passera-t-il ? Encore des suppressions d'emplois, des fermetures d'agences ?*

**La CGT vous a souvent alerte sur les problèmes rencontrés, corroborés par l'expertise nationale qui a pointé ces derniers :**

- *insuffisance chronique des effectifs,*
- *pression sur les résultats,*
- *augmentation de la charge de travail administratif évaluée à 50% du temps de travail d'un commercial,*
- *dépassements quasi quotidiens des horaires de travail,*
- *sécurité non respectée,*
- *Augmentation du stress,*
- *Non reconnaissance des compétences, de la qualification, des efforts fournis,*
- *Inquiétude sur l'avenir.*

*Tous les hiérarchiques disent : « je veux que vous fassiez X .... Euros dans tel produit. », « vous devez avoir fait pour ce soir X... ventes. »*

*Il est très facile et à la portée de beaucoup de monde d'énoncer des principes de renforcement encore faut-il donner les moyens de ses ambitions*

**A LA CGT NOUS VOULONS**

- *UNE STABILITE DES EFFECTIFS CHAQUE DEPART ETANT COMPENSE PAR UNE EMBAUICHE*
- *UNE REELLE PRISE EN COMPTE DE LA DEGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL*
- *LA RECONNAISSANCE DU TRAVAIL FOURNI ET DES COMPETENCES DES SALARIES*
- *UN DISPOSITIF DE FORMATION QUI REPONDE AUX ATTENTES ET AUX BESOINS AVANT LA PRISE DE POSTE ET UN SUIVI APRES CETTE PRISE DE POSTE*
- *LA PERENNISATION DES SITES ACTUELS TANT EN BAP / DSCF que DMEI*

*Pour la CGT ce plan de développement n'en est pas un*

*C'est une pression accrue sur les résultats au seul bénéfice de notre actionnaire principal il s'accompagne d'une forte détérioration des conditions de travail de l'ensemble du personnel*

**La CGT refuse de cautionner ce plan**

**Et c'est pourquoi si nous avions eu à voter nous aurions émis un avis plus que négatif**

# MODIFICATIONS DES HORAIRES DES AGENCES

Les discussions et consultations sont reportées. Les dossiers devraient être présentés dans nos CHSCT dans les semaines à venir.

Toutes les agences ne verront pas leurs horaires modifiés, 72 sur les 160 de notre DdR, la priorité étant donné au travail sur 4.5 jours en 36h50.

Il reste un point particulier sur lequel la Direction n'a pas entièrement statué, c'est celui de **l'ouverture des agences le samedi après-midi**. La règle générale est que, resterons ouvertes celles où il y a une demande des clients et où l'intérêt commercial est présent par le nombre et la qualité des ventes effectuées dans ce créneau. *Encore faut-il savoir s'il s'agit d'une*

*demande réelle ou provoquée ? Elle s'appuie également sur les horaires de la concurrence, ce qui est un leurre, puisque suivant ce qu'elle présente soit il faut s'aligner, soit il faut se démarquer !!*

**Quant à la CGT, elle s'appuie sur le ressenti des commerciaux, la majorité d'entre eux affirment que l'ouverture du samedi après-midi n'est pas efficace et 2 attitudes se dégagent :**

- celle de remplir en priorité les plages du samedi après-midi pour avoir un peu de matière à exploiter,
- ou celle qui consiste à les utiliser pour « boucler » l'administratif de la semaine.

***De ce fait, la CGT estime qu'il n'y a pas nécessité de maintenir les ouvertures le samedi après-midi car elles ne sont ni rentables commercialement, ni souhaitables en terme de conditions de travail et de vie familiale. Après il peut y avoir «l'exception qui confirme la règle », mais cela doit se faire avec l'accord des salariés, dans la transparence la plus complète et avec des mesures de sécurité appropriées.***

***Dès que nous aurons la communication des dossiers nous nous rapprocherons des salariés concernés. Mais n'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements, explications ou commentaires***



Vous pouvez nous joindre par téléphone, lotus, mail

Je souhaite adhérer à la C.G.T

Nom et Prénom ..... Date de Naissance : .....

Service/Unité : ..... Téléphone : .....

Classification : .....

Le montant de la cotisation est de 1% du salaire net mensuel à régler, prioritairement, par virement sur le compte du Syndicat.

Date :

Signature

A retourner à

CGT LCL – ROUBAIX 8200 OU LE HAVRE 6500

